

Lauresse Rochemenier



PORTRAITS DE RÉGIONS
La France à voir
PREMIER JOUR
18.09.2004
49 LOURESSE-ROCHEMENIER

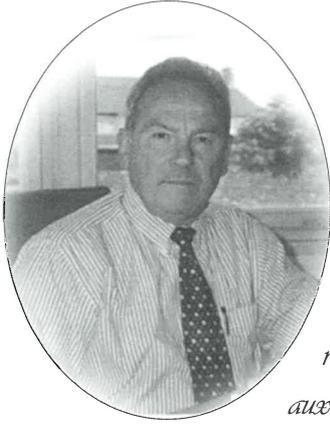


2005

Le mot du Maire



Le mot du Maire



*Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers Amis,*

*Fidèle à notre volonté de communiquer de façon
réelle sur tous les domaines de la vie communale, ouverte
aux associations locales et à tous ceux qui œuvrent pour le
bien public, cette publication demeure le lien privilégié entre la
municipalité et les Louressiens.*

*Comme vous pouvez le constater, des travaux importants se
terminent, d'autres encore plus importants se poursuivent ou vont
commencer dans l'année. Votre Conseil Municipal, que j'ai
l'honneur de présider voit dans ce vaste programme les priorités
indispensables pour que notre commune soit appréciée de tous.*

*En cette période de fin d'année, j'ai le plaisir de vous présenter en
mon nom et au nom du Conseil Municipal nos vœux les plus
sincères de bonheur, de santé et de prospérité.*

*Monsieur le Maire
Germain Métivier*





Louresse-Rochemnier 2005

Edito

Edito

En élaborant ce bulletin de fin d'année, nous avons une pensée toute particulière pour nos deux anciens élus de la commune.

Monsieur Bernard BRETON, ancien adjoint décédé le 16 février 2004 et Monsieur Guy JARNY, Maire honoraire décédé accidentellement le 05 avril 2004.

Tous deux ont mené pendant 18 ans une vie active à la tête du Conseil municipal. Ils ont donné beaucoup de leur temps avec dévouement pour mener à bien les affaires de notre commune. Nous leur rendons hommage et compatissons au deuil de leurs familles.



Sommaire

Mot du maire	Page 1
Edito	Page 2
Infos municipales	Pages 3 et 4
Relais assistantes maternelles	Page 5
Permanences Sociales	Page 6
Séances	
du conseil municipal	Pages 7 à 11
Budget municipal	Pages 12 et 13
Journée du timbre.....	Pages 14 et 15
PLU	Pages 16 et 17
A propos de la Communauté de Communes	Pages 18 et 19
Sapeur-Pompier Volontaire	Pages 20
La gendarmerie Nationale	Page 21
Le PNR.....	Page 22
ADMR	Page 23
Le RPI	Pages 24 et 25
Secteur Jeunesse	Pages 26 et 27
Le Théâtre.....	Page 28
L'ASVR	Pages 29 à 33
La vie des associations	Pages 34 à 37
Les maisons fleuries.....	Page 38
Le calendrier de fêtes	Page 39



Horaires de la mairie

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Tél : 02.41.59.13.13 Fax : 02.41.59.95.70

E.mail : louresse.rochemenier@wanadoo.fr

Ouverture au public

Du mardi au samedi de 8 h à 13 h

Permanences du 1^{er} adjoint

Mr Christian BOISSEAU

Le mercredi de 12 h à 13 h et le samedi de 11 h à 13 h

Permanences de Mr le Maire

Mr Germain METIVIER

Le mardi, jeudi de 12 h à 13 h et

Le samedi de 11 h à 13 h

Permanences du 2^{ème} adjoint

Mme Maryline MARTIN

Le vendredi de 12 h à 13 h et le samedi de 11 h à 13 h

Tarifs salles communales

SALLE DES FETES *Montant de la caution : 153 €*

	HABITANTS DE LA COMMUNE	HORS COMMUNES
JOURNEE COMPLETE	141,60	191,60
FORFAIT WEEK-END	212,40	287,35
REUNION SANS BUFFET	33,30	33,30
REUNION AVEC BUFFET FROID	50,00	50,00
VIN D'HONNEUR	33,30	33,30
VENTE-EXPO	50,00	50,00
COUVERTS	0,31	0,31
NETTOYAGE DE LA SALLE	50,00	50,00

SALLE DU TERRAIN DES SPORTS

Montant de la caution : 77 €

HABITANTS DE LA COMMUNE	HORS COMMUNES
46,50 €	63 €

CONCESSION CIMETIERE

Le prix de la concession est reconduit pour l'année 2005 à 76 €

Etat Civil 2004

Naissances

Cyriaque BENEITEAU

Benjamin BLOT

Gianny BOISSEAU

Martin BOUET

Anaëlle CHAUVETEAU

Rosalie GENEVAISE

Alexis GOURICHON

Enzo GUINEHUT

Baptiste LEFRAND

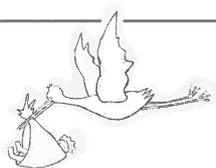
Jade METIVIER

Ambroise OGEREAU

Louison PAILLAT

Loan RABOUINT

Matisse ROUSSELOT



Mariages

Sébastien GEORGET et

Laëtitia BEUGNIER

Sébastien COLLANGE et

Patricia BENOIT

Johnny GUINEHUT et

Elodie POISSON



Décès

Bernard BRETON

Guy JARNY

Francis RICHEL

Thierry VASLIN

Madeleine CARROU

Collectes et déchetterie

Ordures ménagères : le jeudi matin

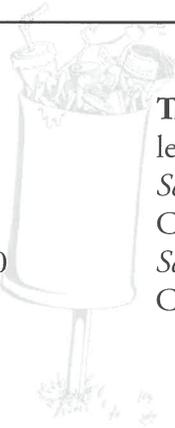
Déchetterie de Doué :

Un accès gratuit pour les particuliers

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

Le Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h



Tri sélectif :

le vendredi matin

Semaines paires :

Caissettes jaunes et bleues

Semaines impaires :

Caissettes jaunes et vertes

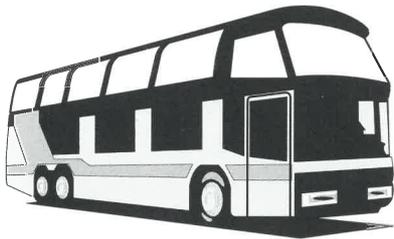
Réseau Anjou Bus

1/ CARTE SOLIDARITE

Le Conseil général de Maine et Loire a décidé de mettre en place une tarification solidarité en faveur des personnes économiquement faibles utilisant le réseau " Anjou-Bus " avec un prix unique de 0.50 € par voyage quels que soient le jour, l'heure et la distance parcourue.

2/ CARTE JEUNE

Les jeunes de moins de 25 ans scolarisés ou domiciliés dans le Maine et Loire peuvent utiliser le réseau " Anjou-Bus " avec une carte jeune délivrée gratuitement en mairie. Le billet pour un trajet, quel que soit la distance, leur coûtera 1,30 €. Cette possibilité leur permet des déplacements peu onéreux mais seulement les mercredis et samedis après-midi et pendant les vacances.



Vous munir d'une photo d'identité et d'un certificat de scolarité ou d'apprentissage.

Mission Locale du Saumurois

UN ACCUEIL À DOUÉ LA FONTAINE

Cette association a pour but de contribuer à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes âgés de 16 à 25 ans ayant quitté le système scolaire, inscrits ou non comme demandeurs d'emploi et domiciliés sur l'arrondissement saumurois en organisant un service d'accueil, d'information et d'orientation des jeunes, en facilitant l'insertion sociale des jeunes notamment dans les domaines de la santé, du logement, de la mobilité, des loisirs et des pratiques culturelles.

Votre conseillère à Doué : Isabelle GUIDEL

Conseillère emploi formation

Contact A.I.E. 02 41 59 75 18



Arrivée et Départ de la commune

Les nouveaux habitants sont invités à se faire connaître à la mairie munis d'une pièce d'identité. Ceux quittant la commune doivent communiquer leur nouvelle adresse.

Vous pouvez en parler autour de vous !

Relais parents assistantes maternelles



Le Relais Parents Assistantes Maternelles est un service gratuit, ouvert aux parents à la recherche d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s), et aux Assistantes Maternelles agréées.

C'est un lieu d'échange et d'animation : ateliers hebdomadaires pour les enfants et les assistantes maternelles au Centre de Loisirs de Soulangier, le mardi et le vendredi matin, puis un samedi matin par mois pour les enfants et leurs parents.

C'est un lieu de rencontres des parents et des assistantes maternelles. La liste des A.M de la communauté de Doué est à votre disposition.

C'est un lieu d'écoute des attentes et des besoins concernant les différents modes d'accueil du jeune enfant.

C'est un lieu d'information sur les droits et obligations des parents et des assistantes maternelles.

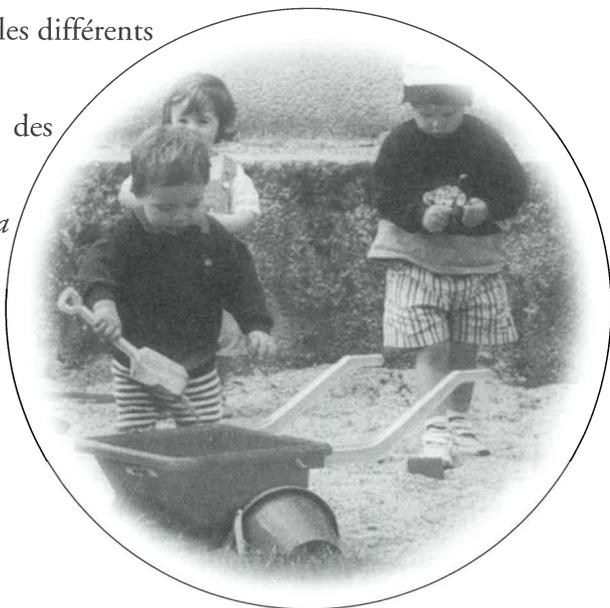
Agnès PITHON vous accueille au Centre Social de Doué la Fontaine les jours suivants :

Lundi : de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30

Mardi : 14 h 00 à 18 h 30

Jeudi : 14 h 00 à 17 h 30

(Il est préférable de prendre rendez-vous)



CENTRE SOCIAL JEAN DIMA

5, place Justice de Paix

49700 DOUE LA FONTAINE

Tél : 02.41.59.77.09

Fax : 02.41.59.91.29

contact@douelafontaine.centresocial.org

www.douelafontaine.centresocial.org

Liste des assistantes maternelles agréées de Louresse-Rochemenier

Mme BAYON Dolorès
4, place du cèdre
Tél. : 02 41 59 93 59

Mme GAZO Sabrina
6, résidence du parc
Tél. : 02 41 50 68 98

Mme LANDARD Françoise
5, rue des champs chailloux
La Bournée
Tél. : 02 41 59 93 23

Mme MAITREAU Marie-Pierre
8, rue de la chapelle
Tél. : 02 41 59 31 85

Mme MARTIN Anne
3, rue du domaine Launay
Tél. : 02 41 59 95 99

Mme MARTIN Monique
31, rue du musée
Rochemenier
Tél. : 02 41 59 01 22



PERMANENCES CENTRE SOCIAL JEAN DIMA

5, place Justice de paix (près de la mairie)
De 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
(Fermeture le vendredi à 17 h)
Tél : 02.41.59.77.09

ADMR (Aides ménagères)

Tous les jours sauf le jeudi après-midi

CAF (Caisse d'Allocations familiales)

Le lundi matin de 11 h à 12 h 30

CONCILIATION JUDICIAIRE

Sur rendez-vous au secrétariat 2^{ème} et 4^{ème} mardi matin de chaque mois

CONSEILLER CONJUGAL

Sur rendez-vous au secrétariat
La CAF propose une aide professionnelle et confidentielle à l'individu ou au couple pour des questions :

- sur votre relation de couple
- sur l'éducation des enfants
- sur des difficultés familiales
- sur des événements de la vie quotidienne (maladie, chômage, endettement...) qui perturbent votre équilibre personnel et familial.

" Laisser durer une situation pénible n'a jamais contribué à la résoudre ".

Entretiens gratuits.

DIALOGUES (Aide psychologique pour tous)

Les mardis de 11 h à 19 h.

L'association " DIALOGUES " propose les services de psychologues pour :

- Des entretiens individuels, de couple ou de la famille.
- Des groupes de parole, analyse de la pratique, échanges, autour d'un thème.
- Des formations en psychologie auprès de professionnels.
- Des soirées débats.
- Des supervisions.

Ces services sont ouverts aux enfants, adolescents, adultes, personnes âgées.

1^{er} entretien gratuit puis participation financière en fonction du QF.

FNATH (Mutilés du travail)

3^{ème} lundi de chaque mois de 10 h à 11 h 30

IMPOTS (En période fiscale uniquement)

Demander les dates au secrétariat

SECURITE SOCIALE

Le mercredi de 14 h à 16 h 30 (sauf vacances scolaires)

PERMANENCES ASSISTANTE SOCIALE (DISS)

REGIME SECURITE SOCIALE

Mme LELIEVRE Florence
Centre de Circonscription d'Action Sociale et de Santé
Place René Nicolas (En face de l'AIE)
Le lundi de 14 h à 17 h, Le jeudi de 9 h 30 à 12 h
Tél : 02.41.40.21.10

ANTENNE MSA

REGIME AGRICOLE

Centre des Fontaines (près de la gare routière)

✓ ASSISTANTE SOCIALE (MSA)

Mme GLEMIN Geneviève DUPERRAY
Permanences téléphoniques le mardi de 9 h 30 à 12 h 30
Au 02.41.59.11.10

✓ CONSEILLERE EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

Mme MEAR

Permanences téléphoniques le mardi de 9 h 30 à 12 h 30
Au 02.41.54.06.44 jusqu'au 12-h.

✓ PERMANENCES ADMINISTRATIVES

(Prestations, dossier retraite, logement...)

Le lundi de 9 h à 12 h 30

Le mercredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Au 02.41.59.11.10

PERMANENCES AINES SERVICES

CLIC DU SAUMUROIS

(Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)

Une structure à l'écoute des Personnes âgées et de leur entourage.

Mme Béatrice ROBERT

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 45 et de 14 h à 18 h
A l'antenne MSA de Doué la Fontaine
4, rue St Denis
Tél : 02.41.59.28.12

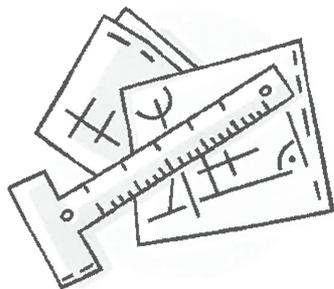
ASSOCIATION DU RESEAU GERONTOLOGIQUE DU

SUD-SAUMUROIS

Hôpital local de Doué la Fontaine
30, ter rue Saint-François
49700 DOUE LA FONTAINE
Tél/Fax : 02.41.83.46.74



Séances et travaux du Conseil Municipal



Depuis le 18 novembre 2003 et, jusqu'au 25 octobre 2004, le conseil municipal s'est réuni 12 fois. Il a délibéré à 107 reprises. Vous trouverez dans les prochaines pages le résumé des décisions les plus importantes.

Habitat

Lotissement des charmilles

Les travaux de voirie se sont terminés au printemps. Ils ont été réalisés par l'entreprise ATP pour un montant de 86220 € HT.

L'extension du réseau d'éclairage public est de la compétence du Syndicat intercommunal d'électricité de Maine et Loire. Pour le lotissement, la participation de la commune a été de 24390 € HT.

Le montant de l'installation des 13 lampadaires de type "NERINE" s'est élevé à 14612 € HT.

Pour terminer, les panneaux de signalisation ont été achetés à l'entreprise "NADIA". (523 €)

Permis de construire

En 2002 il a été attribué douze permis de construire pour des habitations. Treize en 2003 et, quatorze depuis le premier novembre 2003 jusqu'au trente et un octobre 2004.

Toutes ces demandes concernent la réhabilitation de maisons anciennes, de cave, de granges ou, de nouvelles maisons. Depuis trois ans, cela fait trente sept logements de plus sur la commune.



Lotissement des charmilles en novembre 2004

Séances et travaux du Conseil Municipal

Voirie

Le 01 mars 2004, Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la voie communale longeant la propriété de M. et Mme Grasset à Brosse s'affaisse. Un aménagement permettant d'assurer la sécurité des usagers est à réaliser de toute urgence.

Cinq entreprises ont été consultées pour ces travaux. Quatre ont répondu favorablement. Après avoir pris connaissance des différents devis, le Conseil municipal retient l'entreprise PINEAU, la mieux disante, pour un montant de 21 552 € HT.

A la même date, le conseil municipal décide d'inscrire au budget 10252 € HT pour assurer l'entretien habituel de la voirie. C'est l'offre de l'entreprise " Luc DURAND " qui a été retenue pour 10399 € HT. En septembre, un complément de 3516 € HT a été accepté pour des travaux supplémentaires place de l'église et rue des Templiers.

Travaux rue des caves

- 22/03/04 : Le Conseil municipal accepte le devis de la DDE pour l'élaboration d'un plan topographique concernant les travaux de réfection chemin des caves pour un montant de 305 €.

- 21/06/04 : Demande à la Direction Départementale de l'Équipement d'assurer la mission de maîtrise d'œuvre. Le montant des honoraires s'élève à 4 721 €.

- 23/08/04 : Monsieur le Maire rend compte de la réunion du 28 juillet 2004 de la commission d'appel d'offre qui a décidé de retenir l'offre de l'entreprise JUSTEAU pour un montant de 49 419 € HT.

Aménagement de l'entrée du bourg

23/08/04 : Le Cabinet DURET-ONILLON, géomètres de Doué la Fontaine est demandé pour l'établissement d'un plan topographique pour l'aménagement de l'entrée du bourg et de l'école.

25/10/04 : La commission d'ouverture de plis a proposé de retenir l'offre de Monsieur Bruno DUQUOC pour la maîtrise d'œuvre des travaux de restructuration de voirie et aménagement paysager de l'entrée du bourg.



Entrée actuelle du bourg

Eclairage à Rochemenier



Nous avons demandé au syndicat Intercommunal d'électricité d'installer trois lampadaires supplémentaires rue du musée. Ceci permet de mieux éclairer l'entrée du village à l'est ainsi que les deux parkings.

Inondations aux Écottiers

13/09/04 : Depuis l'aménagement de la déviation, le problème d'inondation dans le secteur des Ecottiers est fréquent. Pour le résoudre il a été décidé l'agrandissement bassin de rétention le long de la route départementale et la création d'un autre bac de rétention des eaux du bassin versant.

Le département participera au financement des travaux. Une convention sera établie entre le Département et la commune. La prévision de participation du Département relative aux travaux est de 45903 €.

Batiments Municipaux et divers

Secrétariat



Le 10 mai 2004, il a été décidé :

De refaire les peintures du couloir et secrétariat de la Mairie. Le devis de M. Wilfrid CHOLOUX a été retenu pour un montant de 3102 € HT. (hors papier peint)

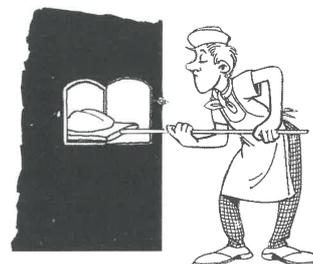
De remplacer l'imprimante laser. Le devis de JLB informatique est accepté pour 375 € HT.

Le 13 septembre, fabrication et pose d'une porte en chêne entre le secrétariat et la classe. Le devis de M. Ewen WITTRANT est de 791 €. HT.

Le 25 octobre, acceptation du devis de la Société " ERIGE " pour l'achat d'une imprimante jet d'encre couleur format " A3 ", 540 € HT. Cette imprimante permettra l'édition des plans cadastraux.

Boulangerie

Le 21 juin, acceptation du devis de " JOSSE ENERGIES " pour le changement de la chaudière. Le montant est de 4900 € HT.



Salle des fêtes

Le 23 août, il est demandé à M. Ewen WITTRANT la fabrication : d'un escalier ambulant pour accéder à la scène, d'une devanture de scène et d'un placard de rangement pour les rideaux. Le total est de 1142 € TTC.

Le 13 septembre, le conseil accepte les devis de :

Ets.LIMON, 614 € TTC pour la réparation du plafond de la salle.

Atelier CHASLES Décor, 651 € TTC pour un rideau devant la scène.

Abribus à Rochemenier

Le 01 mars, le conseil municipal a décidé d'installer un abribus à Rochemenier en retenant le devis de l'entreprise JMA pour un montant de 2270 € HT.

Réserve d'eau agricole

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise JUSTEAU selon les plans proposés par les techniciens de la D.D.A. Le coût de l'investissement est de 27 474 € HT. . Le conseil municipal réfléchi à un futur aménagement pour rendre le lieu agréable.

Ecole

Comme nous l'avions évoqué dans le précédent bulletin municipal, nos choix concernant les équipements scolaires étaient susceptibles d'évoluer.

Compte tenu de :

- l'évolution du nombre des élèves au sein du R.P.I. , (regroupement pédagogique intercommunal)
- l'augmentation importante du nombre de logements sur la commune,
- le besoin d'une salle de réunion à la mairie et de locaux pour les associations.

Monsieur le Maire, le 01 mars 2004, demande au Conseil municipal de se prononcer sur le projet de création d'une nouvelle école.

Après avoir procédé à un vote, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- décide d'abandonner le projet de création de sanitaires et d'une salle d'activités à l'école Primaire ainsi que le projet d'agrandissement de la cantine actuelle,
- décide la création d'un bloc scolaire et d'une cantine,
- demande à Monsieur le Maire de prendre contact avec un architecte pour l'établissement de plan et de devis.

C'est l'actuel " terrain des sports " qui a été retenu pour l'implantation de la nouvelle école. Afin de conserver une aire de détente à proximité du bourg et de l'école, il a été décidé d'acheter la parcelle attenante. Elle a été achetée 41 253 € pour une surface de 90 ares 27.

Autres décisions concernant la nouvelle école.

- Le 14 mai 2004, M. Jean-pierre SAUVÊTRE a été retenu comme architecte suite à la réunion de la commission des appels d'offres.

- Le 13 septembre 2004, le Conseil municipal retient le devis de M. Emmanuel DURET, géomètre à Doué pour l'établissement d'un plan topographique à faire dans le cadre des travaux de construction de l'école et l'aménagement de l'entrée du bourg. Le montant du devis s'élève à 1 172.08 € TTC.

- Le 25 octobre 2004, Monsieur le Maire rend compte de la réunion du 22 octobre 2004 de la commission d'ouverture de plis.

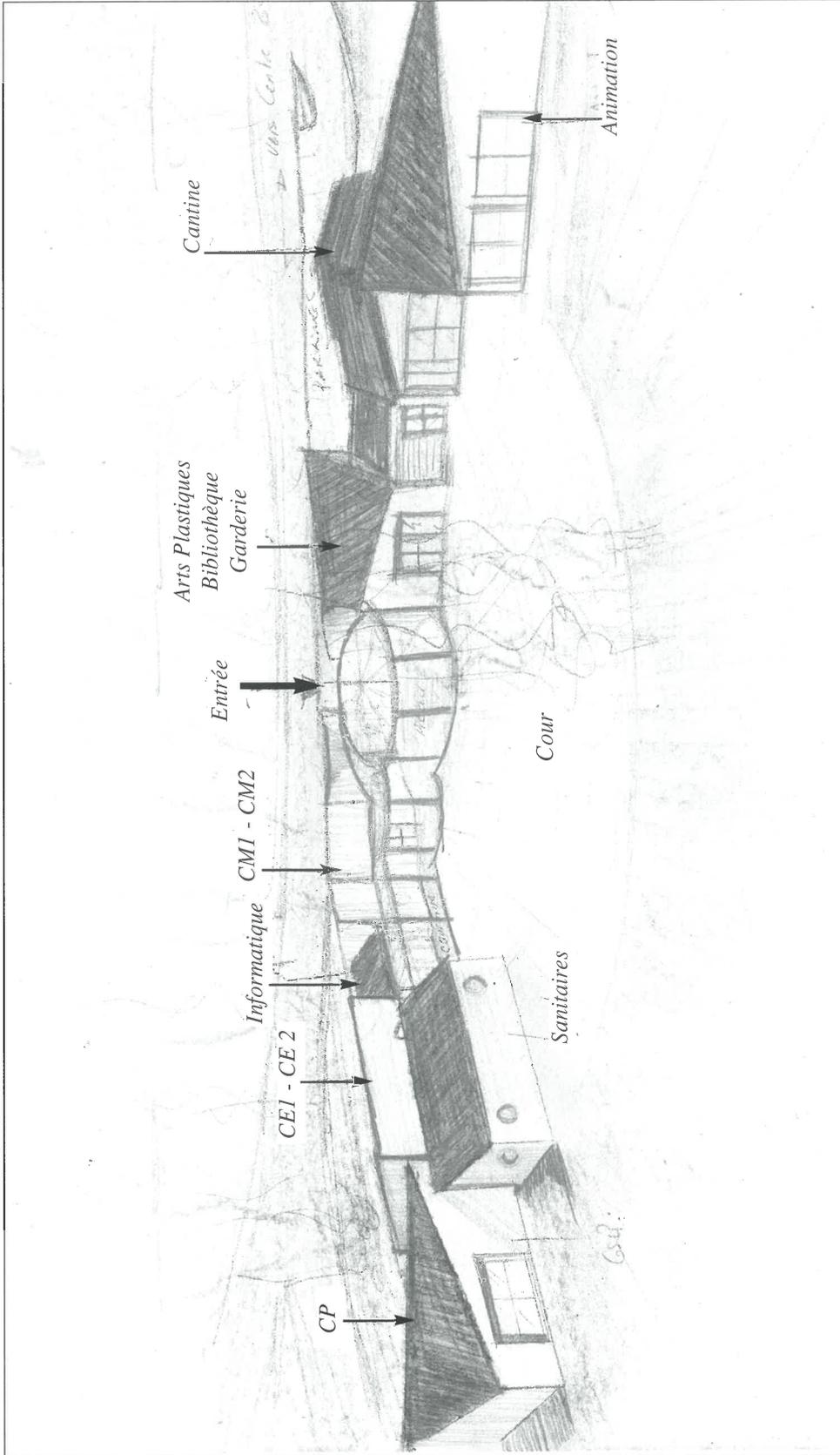
Elle a décidé de confier la mission de coordination à la société COPLAN dont l'offre de prix s'élève à 2 967 € H.T. La mission de contrôle technique a été confiée à la société NORISKO dont l'offre de prix s'élève à 6 900 € HT.

L'ensemble des investissements concernant l'école et la cantine sont susceptibles d'atteindre 840 000 €. TTC. Les subventions de l'état sont espérées à hauteur de 30% du montant HT. L'accès à l'école va créer de nouvelles contraintes pour la sécurité. C'est pourquoi, le conseil va simultanément réfléchir à un nouvel aménagement de la voirie pour l'entrée du Bourg.

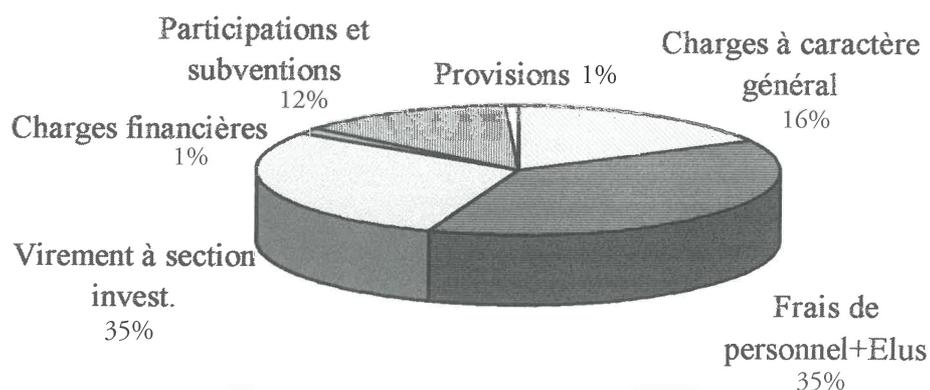
En attendant ces infrastructures, il a été nécessaire d'installer une classe provisoire à Dénézé pour accueillir les nouveaux inscrits en maternelle.

Le 21 juin 2004, le conseil municipal a accepté, à l'unanimité de participer aux frais d'installation d'une classe provisoire à Dénézé dans le cadre du RPI. Le financement se fera au prorata du nombre d'habitants dans chaque commune.

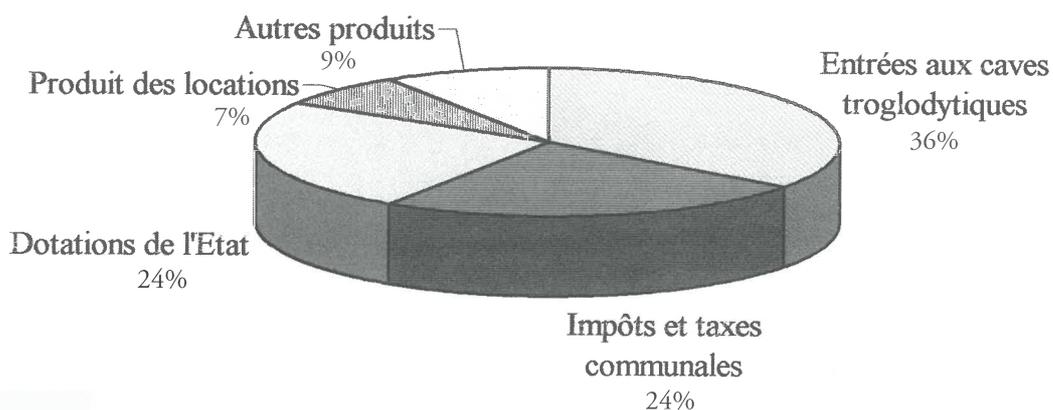




Section de fonctionnement Dépense



Section de fonctionnement Recettes



Le montant total du budget de fonctionnement 2004 est de 585425 €.

Cette année il fait apparaître un excédent de 101 397 €.

Avec le report des années précédentes, il permet le virement à la section d'investissement de 262 870 €.

Budget

Budget

Subventions aux associations pour 2004

Association F.N.C.P.G	244	AFORBAT	20
Club 3 ^{ème} âge l'Amitié	456	Maison Familiale "La Riffaudière"	20
Association de chasse	162	Carrefour Anjou Touraine (0,11 € par habitant)	68
ASVR	970	Association des myopathes	20
Comité des fêtes	1623	Anjou Muco	20
Association des parents d'élèves	405	Association des sclérosés en plaques	20
Défense des cultures	809	ADAPEI Cholet	20
La Nouvelle Patrie	162	Ligue contre le cancer	20
Centre de soins Doué	64	Association des paralysés de France	20
Paroisse Saint-Denis des Faluns Doué	318	Association des aveugles	20
Collège Saint-Joseph Doué, 20,18 € / élève	323	UNICEF	20
Assoc. Coop. St-Jo. Doué, 8,48 € / élève	136	Club sportif des sourds angevins	20

Recettes de fonctionnement :

Comme les années précédentes, la principale recette de fonctionnement est celle du musée troglodytique de Rochemenier avec environ 36% du Budget.

Les prix des entrées pour 2004 n'ont pas été augmentés.

	ADULTES	SCOLAIRES, ÉTUDIANTS
INDIVIDUELS	4,50 €	2,40 €
GROUPES	3 €	2 €

Taux et produit des différentes taxes communales :	TAUX	PRODUIT 2004
Taxe d'habitation	9,41%	28 992 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	13,73%	25 963 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	25,63%	30 013 €
Taxe professionnelle	9,46%	55 748 €

Le taux des taxes communales est inchangé.

L'ensemble des taxes communales représente 24% du budget.

Les différentes dotations de l'Etat représentent 24% du budget.

La location des immeubles de la commune représente 7% du budget.

Autres produits 9% du budget.

La structure des recettes est la même que celle des années précédentes



Louresse-Rochemenier 2005

Le Timbre Poste

LE TIMBRE-POSTE

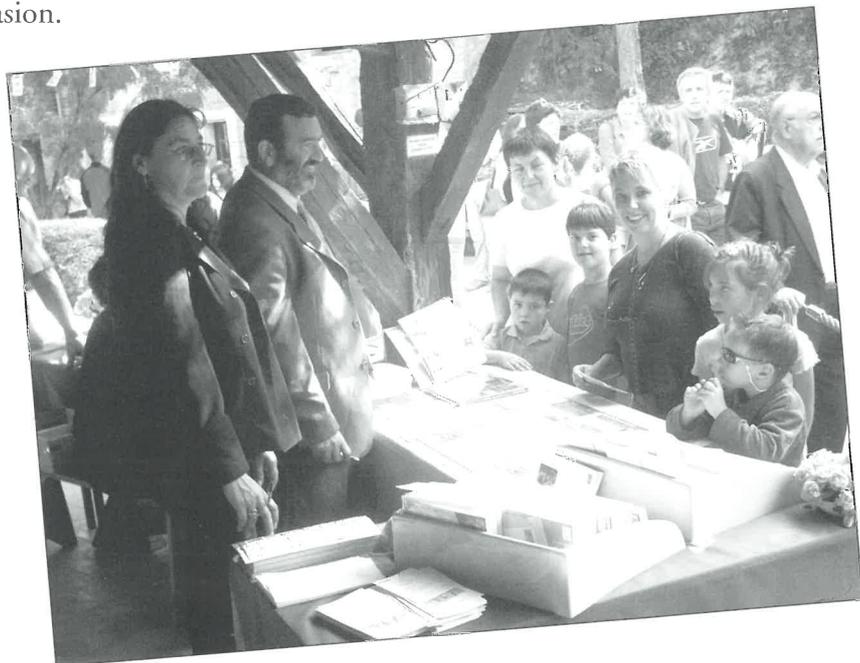
"MAISON TROGLODYTIQUE"

Les samedi 18 et dimanche 19 septembre 2004 a eu lieu au Village troglodytique de Rochemenier la présentation et l'oblitération premier jour d'un nouveau timbre-poste intitulé "Maison troglodytique".

C'est une des maisons du site de Rochemenier qui a servi de modèle pour l'illustration. Ce timbre-poste fait partie d'un bloc de 10 timbres appelé "La France à voir - Portraits de région". La maison troglodytique y figure au même titre que des monuments prestigieux tels que le château de Chambord et la cathédrale Notre-Dame de Paris. Nous en sommes, bien entendu, très flattés.

La Poste souhaitait éditer à l'occasion des Journées du Patrimoine un bloc de timbres consacré aux monuments du patrimoine français. Le Service philatélique de Paris a demandé à 1000 clients de La Poste quels étaient les 10 monuments qu'ils souhaitaient voir figurer sur ce bloc de timbres. Les personnes interrogées ont souhaité qu'il y ait une maison troglodytique. Il fallait donc que La Poste choisisse une des maisons troglodytiques de France. Rochemenier a été choisi grâce à sa position géographique, car il fallait un monument dans l'ouest de la France, et grâce à sa fréquentation, car c'est le site troglodytique le plus visité du Val de Loire. Philippe Dubois, peintre, a fait le tour des 10 sites représentés sur le bloc de timbres, ce qui a permis l'édition d'un carnet de voyages avec texte et aquarelles. De plus, sur le stand, a été proposé le livre "Portraits de régions", dans lequel on retrouve les maisons troglodytiques. Ces jolis souvenirs sont disponibles au bureau de poste de Doué-la-Fontaine.

L'évènement a attiré une foule de touristes et de philatélistes. Environ 1300 personnes sont passées au stand de La Poste installé à l'entrée du site. En plus, de très nombreux visiteurs ont profité de l'entrée gratuite exceptionnelle pour visiter le site. Il est possible que 5000 personnes en tout soient passées pendant les deux jours. Les rues de Rochemenier ont été transformées en zone piétonne pour l'occasion.



Le Timbre Poste



Louresse-Rochemenier 2005



Merci à tous les bénévoles qui ont rendu possible cette manifestation. Nous pensons tout d'abord au Comité des Fêtes qui s'est occupé des parkings et qui a tenu une buvette au centre de Rochemenier. Plusieurs rosieristes ont réalisé des compositions florales avec la rose " Rochemenier Village " dans une des caves de la visite. Le boulanger de Louresse proposait repas rapides et desserts. Un jeu pédagogique était proposé aux écoles primaires de la région ainsi qu'aux visiteurs. Après correction du jeu et tirage au sort, La Poste a récompensé les gagnants avec des cadeaux. Des bénévoles de La

Poste sont également venus prêter main-forte au stand. Le maire et les conseillers municipaux ont accueilli dignement le sous-préfet, le conseiller général, le directeur départemental de la poste et de nombreux élus de la région lors d'un vin d'honneur, le samedi matin, dans la chapelle souterraine. Et, pour couronner le tout, le temps était ensoleillé.



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) exprime les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la commune.

Le P.A.D.D. constitue l'une des pièces obligatoires du P.L.U. mais n'a pas de caractère opposable.

1 - Contenir la croissance démographique pour permettre l'intégration des nouveaux habitants à la vie communale et adapter la capacité des équipements

- ☞ diviser par deux le rythme de croissance démographique observé ces dernières années (+ 120 habitants environ entre 1999 et 2004) en tablant sur une augmentation de la population d'une centaine d'habitants sur les 10 prochaines années (taux de croissance de 1.35% par an) ;
- ☞ prévoir un potentiel constructible sur 10 ans de l'ordre de 35 logements soit un rythme de 3 / 4 constructions par an ;
- ☞ différer l'ouverture à l'urbanisation du secteur du Dahou (2.9 ha) pour éviter une consommation trop rapide des terrains constructibles (ce site est mis en réserve, il pourra être débloqué d'ici quelques années par le biais d'une simple modification du P.L.U.).

2 - Conforter le bourg de Louresse en y concentrant le développement urbain

- ☞ prévoir la quasi totalité des extensions urbaines au niveau du bourg :
 - potentiel à court terme : une dizaine de constructions en diffus, une vingtaine de constructions dans le cadre d'opérations d'ensemble (opération groupée rue du Parc et lotissement route de la Bournée) ;
 - potentiel à moyen terme : 2.9 ha à aménager sur le site du Dahou ;
- ☞ ne retenir qu'un développement très limité des villages de Rochemenier et la Bournée (potentiel : au total une dizaine de constructions diffuses à court terme) ;
- ☞ ne permettre aucune construction neuve d'habitation dans les autres hameaux de la commune.

3 - Structurer le développement de l'urbanisation pour limiter la consommation d'espace et conserver la physionomie des villages de Louresse, Rochemenier et la Bournée

- ☞ ne pas créer d'extensions urbaines linéaires propices à un développement diffus non maîtrisé de l'urbanisation ;
- ☞ maintenir l'urbanisation des villages de Rochemenier et la Bournée dans leur emprise actuelle (quelques constructions diffuses supplémentaires pour boucher les "dents creuses") ;
- ☞ prévoir les extensions urbaines au niveau du bourg uniquement sous forme organisée pour maîtriser leur intégration à l'urbanisation actuelle et limiter la consommation d'espace :
 - ♦ 1 ha "route de la Bournée",
 - ♦ 1 ha rue du Parc (en opération groupée),
 - ♦ 2.9 ha au Dahou à l'arrière de la future école.

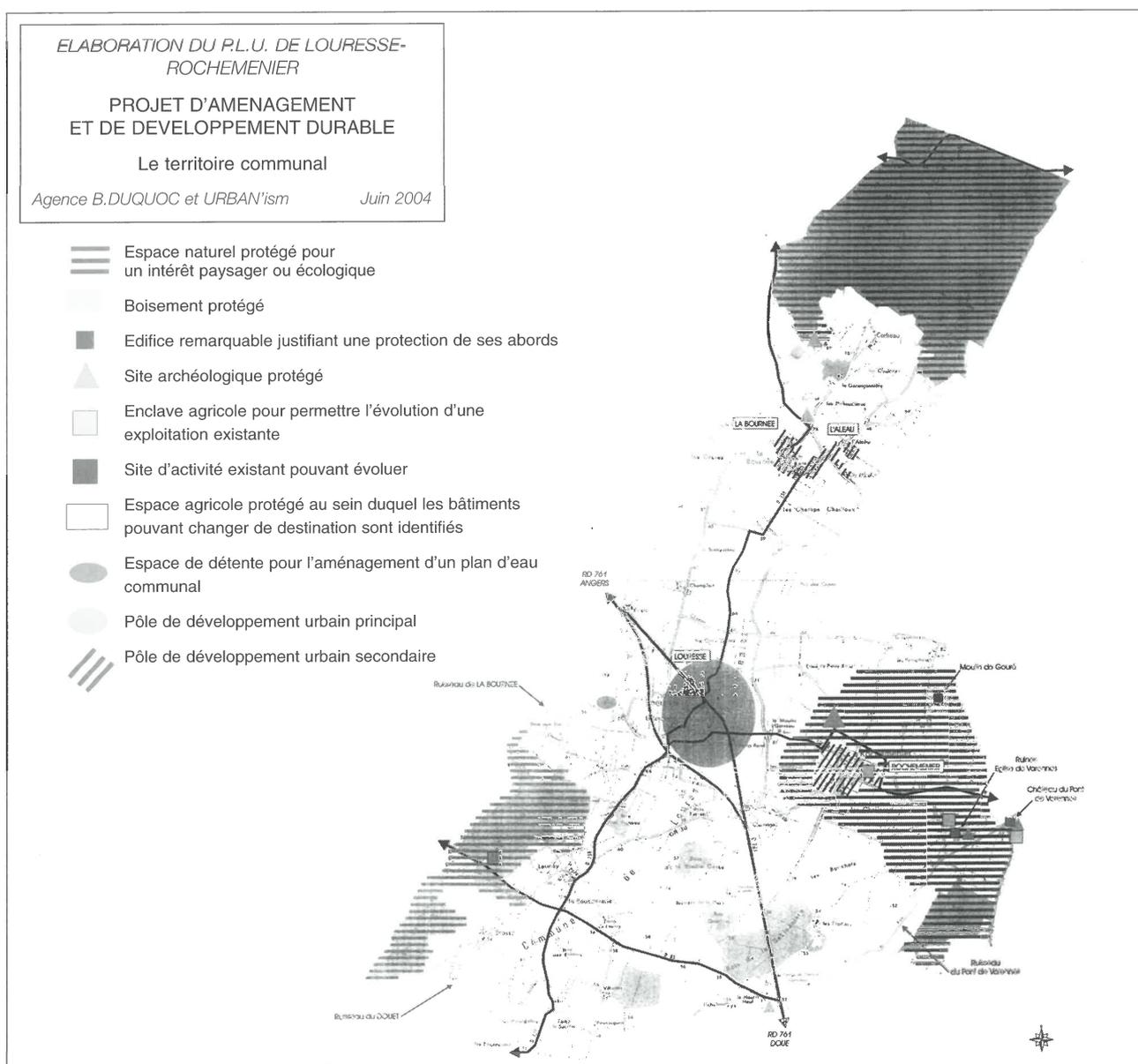
4 - Accompagner le développement urbain de la commune

- ☞ réserver un espace pour la construction à très court terme d'une nouvelle école (à l'entrée du bourg au niveau de la route de Rochemenier) ;
- ☞ conserver l'ancienne école pour les besoins de la vie communale (extension de la mairie, salles associatives, etc.) ;
- ☞ réserver un espace pour d'éventuels équipements publics (à la sortie nord du bourg direction Ambillou) ;
- ☞ maintenir des possibilités d'extension à long terme de la station d'épuration (la capacité de la station d'épuration permet d'absorber toutes les extensions urbaines prévues au niveau du bourg dans le P.L.U. ; une extension devra en revanche être mis en œuvre ensuite) ;
- ☞ profiter de la construction de la nouvelle école pour réaménager la traversée du bourg sur la portion comprise entre le carrefour de la route de Rochemenier et la mairie (secteur concentrant les équipements publics) ;

- ☞ prévoir l'élargissement de certaines rues (rue des Charmilles en rive nord, rue des Vignes, rue de l'Abreuvoir) et améliorer la visibilité au niveau du carrefour avec la route de la Bournée
- ☞ réserver un espace pour l'aménagement d'un plan d'eau communal.

5 - Maintenir un tissu d'activités économiques diversifié sur la commune

- ☞ prévoir une possibilité d'extension de la zone artisanale tant en direction de la déviation qu'à l'arrière des Pépinières Chargé tout en restant dans la configuration d'une zone artisanale d'intérêt local ;
- ☞ maintenir des possibilités d'évolution aux autres activités artisanales implantées sur le territoire communal (tant au niveau du bourg, des hameaux, que route de Martigné) ;
- ☞ protéger les abords des élevages en ne prévoyant aucune zone constructible au sud de la commune (hameaux de Launay et la Brosse notamment) ;
- ☞ maintenir des possibilités d'évolution sur place aux sièges d'exploitation implantés dans le bourg de Louresse et dans les villages de Rochemenier et La Bournée, ainsi que pour ceux implantés dans des secteurs de forte sensibilité paysagère ;
- ☞ permettre une diversification de l'activité des exploitations agricoles.





A Propos de la Communauté de Communes

Depuis sa mise en place au 1er janvier 2001, la Communauté de communes connaît une montée en puissance progressive.

Ainsi, l'année 2004 a été marquée par la mise en place de nouvelles compétences :

- ☞ Le projet de centre aquatique
- ☞ Le contrôle des installations d'assainissement non collectif
- ☞ Le cadastre numérisé
- ☞ La réalisation de la gestion d'aires de stationnement des gens du voyage
- ☞ Le soutien au fonctionnement des associations d'aide à domicile en Milieu Rural
- ☞ La construction et l'entretien d'une gendarmerie
- ☞ L'adhésion de la Communauté de Communes au Syndicat du bassin du Layon
- ☞ La participation financière et la représentation de la Communauté de Communes au Sein du Pôle Touristique International pour les équipements et actions relatifs à notre territoire

Un projet de territoire regroupant les orientations de la Communauté de Communes a été rédigé puis étudié par les commissions.

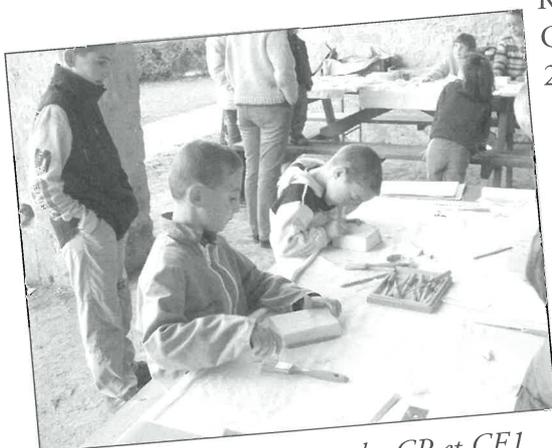
Enfin une étude poussée sur les incidences du passage en Taxe Professionnelle Unique (TPU) a été engagée. La décision sera peut-être prise en fin d'année.

Attention ! Le journal de la Communauté de Communes "Découvrir" paraît deux fois par an; en juin et en décembre. Il est distribué dans votre boîte à lettre avec les prospectus de publicité.

*Adresse des bureaux : 19 rue de la providence, 49700 DOUE LA FONTAINE - Tél. 02 41 83 11 80
E-mail :sg@cc-douelafontaine.com - www.ccdouelafontaine.com*

Contrat Educatif Local

Le Contrat Educatif Local (CEL) a pour objectif de faire découvrir de nouvelles pratiques culturelles et techniques aux enfants et aux jeunes de 6 à 16 ans. C'est un dispositif signé entre le ministère de la jeunesse et de sports, l'éducation nationale et la Communauté de Communes de la région de Doué La Fontaine



Atelier de Gravure avec les CP et CE1

Recrutement depuis le 1er janvier 2004 d'un coordinateur du CEL ; Françoise Grellier. Elle a préparé un contrat pour 2004\2005.

Un sous groupe d'élus des communes de Louresse-Rochemenier, Denezé-sous-Doué et Brigné-sur-Layon en concertation avec les enseignants se retrouve pour organiser et proposer différentes animations au cours de l'année scolaire, pendant les petites vacances, pour les enfants des 3 communes.

Pendant les vacances de la Toussaint ont eu lieu :

- Atelier Gravure pour les CP et CE1
- Rencontre patrimoine pour les CE2, CM1, CM2 et 6ème sur le thème de la vie dans les troglodytes au début du XXè siècle.



Rencontre patrimoine, Victoir Leray a raconté aux jeunes la vie des troglodytes

Pendant les vacances de février

- Rencontre patrimoine pour les CE2, CM1, CM2 et 6ème (le thème n'est pas encore déterminé; peut-être sur l'élevage du lapin angora)
- Initiation piscine qui n'a pas été retenue cette année dans le contrat éducatif local. Les 3 communes réfléchissent actuellement à sa mise en place pour les enfants de CE1 et CE2.

Pendant les vacances de printemps

- Rencontre patrimoine pour les CE2, CM1, CM2 et 6ème (le thème n'est pas encore déterminé; peut-être sur l'histoire des moulins à Brigné)
- Découverte en VTT pour les CM1 et CM2
- Découverte de la pêche pour les 5ème et 6ème

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Françoise Grellier à la Communauté de Communes

Les visites découvertes des communes

Ces visites sont proposées gratuitement à tous les habitants de la Communauté de Communes. Après avoir découvert, Montfort, les Verchers, Meigné Les Ulmes, Dénezé, St Georges, il reste encore quelques communes à visiter dont la nôtre. Ces visites découvertes sont proposées les samedis après-midi de (15 h à 17h) : on nous fait découvrir le patrimoine local ainsi que les grands projets en cours. La ballade se termine en toute sympathie autour d'un vin d'honneur.

Comment valoriser un troglo?

...ouvrir un gîte

Les hébergements troglodytiques sont une réponse à une demande de logements touristiques atypiques. Constituer une offre de gîtes permettrait une reconnaissance d'envergure internationale du troglodytisme saumurois, tout en sauvegardant et réhabilitant le patrimoine local.

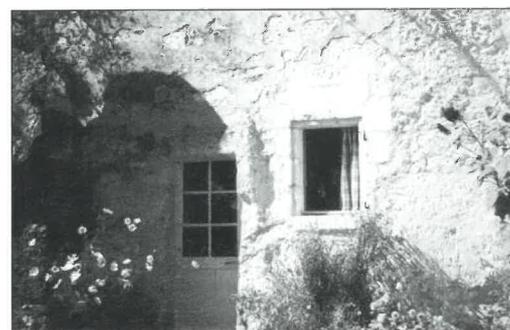
Une étude a été réalisée sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Saumur-Loire-Développement et des Communautés de Communes de la région de Doué-la-Fontaine et du Gennois au printemps dernier.

Plusieurs porteurs de projet semblent prêts à s'engager.

Des appuis techniques et financiers peuvent être obtenus. Dans le cadre d'une démarche collective, une aide à la consolidation des troglos est également possible.

Si vous souhaitez avoir des renseignements sur la valorisation de votre troglodyte en gîte,

Contactez David Lamare au Comité Départemental du Tourisme de l'Anjou, service Développement :
Tél. 02 41 23 51 68.



Un engagement au service de tous !

SAPEUR – POMPIER VOLONTAIRE

A Doué la fontaine existe un des 39 centres de secours que compte le département au sein du SDIS (service départemental d'incendie et de secours de Maine et Loire)

Pour assurer les interventions sur le secteur, 30 sapeurs pompiers se forment et se relaient par des permanences : Une semaine sur quatre d'astreinte pour chacun. Ils sont appelés en moyenne deux fois par jour.

Le responsable du centre de secours de Doué est un professionnel, l'équipe est constituée de volontaires qui peuvent partir en intervention après avoir suivi une formation initiale de 30 jours, comprenant ; les secours aux personnes, incendies, secours routiers et opérations diverses. Par la suite des formations complémentaires sont proposées ainsi que 4 heures par mois de manoeuvres permettant de maintenir un bon niveau de compétences et une vie dynamique dans le centre de secours.

Les sapeurs pompiers volontaires sont des citoyens engagés au service de la société, ils ont droit à une protection sociale, à une indemnisation et à une disponibilité au niveau de leur employeur pour partir en intervention ou pour se former.

Il est possible de devenir "jeune sapeur-pompier" dès l'âge de 11 ans : le mardi soir, un encadrant diplômé initie les jeunes aux techniques de secours et de lutte contre l'incendie. Même s'il ne devient pas sapeur-pompier volontaire, le jeune aura acquis des comportements de civisme et de solidarité qui lui seront utiles tout au long de sa vie.

A partir de 16 ans, les jeunes peuvent passer le brevet national de jeunes sapeurs-pompiers. Ensuite, ils peuvent compléter leurs connaissances par d'autres cycles de formation.

Les conditions pour accéder à cette activité :

- adresser une lettre de motivation au président de la section de Doué-La-Fontaine
 - Etre déclaré apte par un médecin de sapeurs-pompiers.
 - Remplir un dossier d'engagement avec l'autorisation parentale (à retirer au centre de secours de Doué La Fontaine)



Centre de secours de Doué La Fontaine
Tél. 02 41 59 15 95

La gendarmerie vous rappelle quelques règles
élémentaires de sécurité :



- ✓ **Piétons** : La chaussée ne vous appartient pas. Des passages vous sont attribués. Respectez les.
- ✓ **Cyclistes** : Il ne suffit pas de voir pour être vu. Vérifiez l'éclairage de vos vélos et évitez ainsi le risque d'être renversé. N'hésitez pas à porter des effets fluorescents. Le casque est un accessoire qu'il ne faut pas négliger.
- ✓ **Cyclomotoristes** : Le port du casque est non seulement obligatoire, il est aussi votre unique protection. Il est donc primordial de le porter et de le fixer correctement. Le casque est votre seule carrosserie.
- ✓ **Automobilistes** : Le port de la ceinture constitue un atout pour votre sécurité et celle de vos passagers. Apprenez ce geste qui peut vous sauver la vie.
- ✓ **Vitesse** : Respecter la limitation de vitesse en et hors agglomération, c'est respecter sa famille, ses amis et tous ceux qui vivent dans cet environnement.
- ✓ Veillons ensemble à protéger nos biens et ceux de nos voisins.
- ✓ La liberté des uns s'arrête là où commence celle d'autrui. Respectons nous les uns les autres.

LA SECURITE EST L'AFFAIRE DE TOUS.
ENSEMBLE PASSONS UNE BONNE ANNEE 2005,
EN TOUTE SECURITE !



GENDARMERIE
NATIONALE
Brigade de Gendarmerie
86 bis, route de Cholet
49700 DOUE LA FONTAINE

Guide des plantations ornementales

Le parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine a notamment pour mission de veiller à sauvegarder la qualité de nos paysages, sans chercher à les figer, mais en accompagnant leur évolution. Il s'agit d'encourager les faits et gestes qui s'inscrivent dans l'identité de notre territoire et de combattre tout ce qui a tendance à les banaliser;

En nous promenant dans nos campagnes ou nos villages, nous pouvons constater que la plantation d'un arbre ou d'une haie est l'un de ces actes communs qui, répétés des centaines de fois, contribue à dessiner petit à petit nos paysages de demain.

Fruit d'une importante collaboration, un guide sous la forme d'un CD-ROM, a pour but non seulement de vous conseiller mais aussi, et surtout de vous accompagner dans votre projet grâce à la puissance de l'outil informatique qui permet d'avoir une démarche personnalisée.

Ce CD-ROM sera distribué gratuitement à partir de janvier 2005 sur simple demande à la Maison du Parc. De nouvelles fiches plantes (arbres et arbustes) seront ensuite régulièrement mis à jour en téléchargeant sur le site Internet du Parc : www.parc-loire-anjou-touraine.fr



Contact P.N.R. : Michel Mattei – Chargé de Mission Environnement/ Gestion de l'espace

Restauration du petit patrimoine bâti rural

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine a lancé l'opération "Patrimoine et Insertion" en 1998, menant ainsi une action en faveur du patrimoine bâti d'une part et l'emploi par le biais de l'insertion professionnelle d'autre part. Depuis, plus de trente chantiers ont été réalisés redonnant vie à beaucoup de petits édifices communaux : lavoirs et loges de vignes essentiellement, mais également petits ponts, fournils.... Tous ces chantiers de restauration avaient pour deuxième objectif d'aider un public en recherche d'emploi à se réinsérer dans le vie active tout en les initiant aux techniques traditionnelles de restauration du bâti (maçonnerie, charpente, taille de pierre...)

Cette opération se poursuit en 2005 avec les restaurations d'un loge de vigne à Corné (49), d'un petit pavillon à Mazé (49), du pavillon du château de Rochecotte à Saint Patrice (37) et du puits-fontaine de Saint Michel sur Loire (37).

Contact P.N.R. : Julie JUST- Architecte

*Parc naturel régional Loire-Anjou – Touraine , 7 rue Jehanne d'Arc
49730 Montsoreau*

Tél : 02 41 53 66 00 Fax : 02 41 53 66 09

Site web : www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Aide à Domicile en Milieu Rural

Un réseau à votre écoute

Un réseau de proximité pour bien vivre chez soi

Des services offerts qui s'adaptent à vos besoins

Selon votre situation, différents professionnels peuvent intervenir à votre domicile :



Aide aux personnes âgées et handicapées

- La préparation des repas
- L'entretien de la maison
- L'aide à la toilette
- L'entretien du linge
- L'aide aux courses
- Les sorties
- L'aide au lever, coucher, déplacement dans la maison

Pour vous écouter et vous soutenir

Aide aux familles

- Vous êtes fatiguées, surmenées, malade...
- Vous attendez un enfant... votre grossesse vous fatigue
- Vous êtes débordées par l'arrivée d'un enfant, de jumeaux ou de triplés...
- Aide dans les tâches quotidiennes
- Vous secondez auprès de vos enfants
- Pour vous soutenir dans les situations difficiles



Aide aux particuliers

Tout le monde peut faire appel à l'ADMR

- Vous avez un emploi du temps très prenant et manquez de temps pour entretenir votre maison
- Vous aimeriez être plus présente auprès de vos enfants
- Quelques heures de ménage
- Le repassage
- La garde des enfants

Sur la commune, vous trouverez des personnes susceptibles de vous aider dans vos démarches et pour remplir vos dossiers pour les demandes d'aides ménagères ou d'aide aux familles.

Mme METIVIER Monique Tél. : 02 41 50 33 96

Mr GIRARD Joseph Tél. : 02 41 59 19 20



R.P.I. Louresse Rochemenier / Denezé sous Doué

Ouverture d'une demi-classe dans le R.P.I.

Devant le nombre important d'élèves inscrits à la rentrée 2004, Monsieur l'Inspecteur d'Académie a décidé d'ouvrir un demi-poste supplémentaire. Cette classe se trouve à l'école de Denezé. Les enfants de 2 ans peuvent donc être accueillis (le matin seulement) et scolarisés en petite section 1ère année.

Effectifs

	DÉNEZÉ						LOURESSE				
	Elodie Salerno		Matthieu Huet		Cécile Avry		Sophie Vivion		Alain Pereira		
	PS1	PS2	MS	GS	GS	CP	CE1	CE2	CE2	CM1	CM2
2004	10	12	16	7	7	10	14	11	8	13	5
2005	22		23		17		25		26		

TOTAL : 113 (+ 7 élèves pouvant s'inscrire, en PS1, en cours d'année)

Inscriptions :

Pour toute nouvelle inscription en maternelle, veuillez vous adresser à l'école de Denezé, munis des pièces suivantes : photocopie du livret de famille, carnet de santé.

Transport

Le transport scolaire organisé entre les deux écoles est gratuit pour les familles habitant dans les communes de Louresse et de Denezé.

Cantine

Prix du ticket repas : 1,98 €

En cas d'absence de votre enfant, veuillez prévenir la cantinière avant 10 h.

Tél. 0241593376 (Louresse) / Tél. 0241597289 (Denezé)



Garderie

Un service de garderie est à votre disposition le matin de 7 h 30 à 8 h 35 et le soir de 16 h 15 à 18 h 30. A Louresse, la garderie est gratuite le soir de 16 h 15 à 16 h 45 pour les familles ayant un enfant dans les 2 écoles du RPI.

Prix de la 1/2 journée : 1,80 €

Informatique

Le site Internet du RPI est accessible à l'adresse suivante :

<http://perso.wanadoo.fr/ecoles.louresse.denezé/>

- Comme les années précédentes, un atelier informatique est proposé aux élèves de cycle 3 (CE2/CM1/CM2), le jeudi de 16 h 20 à 17 h 20. Il permet aux élèves d'approfondir les compétences nécessaires à l'obtention du B2I (Brevet Informatique et Internet) délivré en fin de CM2.

Sorties scolaires 2004

- Mini-châteaux à Amboise et Aquarium de Touraine (PS2/MS – M. Huet et GS/CP - C. Avry - Denezé)
- Rencontres sportives USEP, Piscine, Centre de découverte des milieux aquatiques et de la pêche à Brissac (CE1/CE2 - S. Vivion et CE2/CM1/CM2 - A. Pereira - Louresse)

Randonnée pédestre

Après un entraînement régulier toute l'année, les élèves de GS/CP de l'école de Denezé ont effectué une randonnée pour gagner l'école de Louresse où ils ont été accueillis par les élèves des trois autres classes du RPI. La matinée s'est terminée par un pique-nique collectif dans la cour de l'école.



∩ La Malle à jouer



Malle à jouer du 1^{er} décembre 2004

Chaque 1^{er} mercredi du mois, d'octobre à juin, les enfants de 2 ans à 12 ans sont accueillis pour un après-midi " récréatif " par 2 nouveaux animateurs.

Victor THOMAS, titulaire d'un BAFA, et Christelle LHUMEAU, titulaire d'un CAP Petite Enfance en cours de formation BAFA. Francine POUPELARD, Directrice du centre de loisirs de Soulanges, coordonne les actions " Malle à jouer " sur les communes rurales.

L'équipe propose son matériel de jeux de société, des jeux de groupe en plein air, des animations suivant les fêtes traditionnelles (Halloween, Noël, carnaval), des réalisations manuelles adaptées à chaque âge : de 2 ans à 12 ans, ce n'est pas facile mais ils sont inventifs et comptent sur l'aide des parents où des bénévoles qui peuvent rester l'après midi avec eux.

Les séances ont lieu alternativement à la petite salle du terrain des sports à Louresse et à la salle des fêtes de Denezé. Un transport est assuré avec le véhicule du Centre Social (8 places) pour les parents qui le souhaitent.

Horaires : De 14 h 30 à 17 h 30

Coût : 2 € la séance + une adhésion annuelle au Centre Social de 5 €
avec une 1^{ère} séance " Malle à Jouer " gratuite.

Cette adhésion est familiale et permet de participer aux autres activités proposées par le Centre Social Jean Dima.

Un spectacle est proposé pour tous les enfants Le 19 janvier 2005. Il s'agit d'un spectacle de marionnettes réalisé par la Compagnie Mendigot " Du grand tout et du petit rien ".

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer à l'organisation de ces activités qui permettent aux enfants de trouver sur leur commune une animation intéressante.

Contact :

Au Centre Social : Victor THOMAS
A Louresse : Nicole CORBIN Tél 02.41.59.32.81
Christelle LAMY Tél 02.41.59.61.04

∩ La semaine de la petite enfance

Du 4 au 10 octobre 2004, le Centre Social Jean Dima a organisé des rencontres et animations autour du thème " les 5 sens ". Des ateliers se sont déroulés dans les communes périphériques de Doué. A Louresse, les petits ont exploré le sens du toucher avec un atelier " patouille " et le sens de l'ouïe avec un atelier lecture.



Dates des séances de la Malle à jouer

Denezé : le 5 janvier
Louresse : le 2 février (Carnaval)
Denezé : le 2 mars
Louresse : le 6 avril
Denezé : le 4 mai
Louresse : le 1^{er} juin

DATE DU SPECTACLE
Le 19 janvier 2005 à 15 h 30
A la salle des fêtes de Denezé

↳ Les Projets Ados de Louresse et Dénezé

L'animatrice Stéphanie Dubois les rassemble régulièrement et construit avec eux des projets de sorties et d'activités variées.

Les rencontres ont lieu essentiellement pendant les vacances et le mardi soir ou samedi après midi.



Club Ados

Travaux manuels pour des réalisations d'objets, sorties sportives ou ludiques, organisation de soirées " jeux en réseau " à l'espace multimédia, les jeunes de nos deux communes ont ainsi l'occasion de se connaître et de participer à un projet commun.

Ils sont également invités à des activités avec le Club Ados de Doué la Fontaine.

Leurs rencontres régulières de septembre 2003 à juin 2004 ont permis de faire aboutir un départ en camp au mois de juillet 2004 avec une participation de leur part au financement par des travaux de lavage de vitrine.

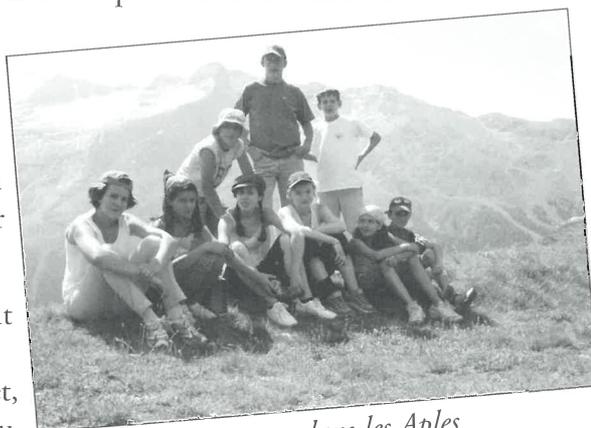
Un groupe a choisi de passer une semaine à la

mer, un autre groupe

a préféré les Alpes. Pour certains, c'était une première expérience de vacances en petite collectivité avec des responsabilités dans l'organisation.

La réalisation d'un montage photo sur ordinateur leur a permis de proposer une soirée où les familles ont pu constater le climat de bonne humeur qui a caractérisé ces vacances.

Pour les mois à venir, Stéphanie envisage de mettre l'accent sur des sorties culturelles avec la participation au festival de théâtre " les Arlequins " de Cholet, ainsi que sur des rencontres intercommunales avec Ambillou, St Georges sur Layon et Doué la Fontaine.



Le camp dans les Alpes

Les idées pour un camp d'été en 2005 commencent également à émerger avec en parallèle les possibilités pour les jeunes de participer au financement.

Contact : Stéphanie Dubois au Centre Social Jean Dima

A Louresse : Jean-Marie MAITREAU - Tél : 02.41.59.31.85

Philippe LANDRY - Tél 02.41.59.39.76

Aurélie LANDRY - Tél 02.41.59.39.76

Isabelle JUIN - Tél 02.41.59.36.07

Commission Jeunesse : Jean-Marie MAITREAU, Maryline MARTIN, Isabelle JUIN,
Marie-Agnès TREUILLIER

Week-end théâtre

Quelle famille !

Une comédie pour soutenir les projets des jeunes.



A l'occasion de la 6ème édition du week-end théâtre 2004, la commission Jeunesse et Petite Enfance de Louresse / Denezé a reçue la troupe du Coudray-Macouard les 3 et 4 avril.

Cette comédie en deux actes, signée Francis JOFFO relate avec humour les histoires d'une famille en pleine crise : un octogénaire, bien décidé à divorcer, part se réfugier chez sa fille Denise à Paris. Elle-même a, lorsqu'il arrive dans cette ville, déjà quitté le domicile conjugal, et s'est également réfugiée chez sa fille qui s'apprête aussi à quitter son mari, se croyant trompée.

Papy, souhaitant tout arranger dans la famille, ne va

faire que compliquer les choses...

Ce vaudeville, s'est produit devant une salle comble et a été salué par de longs applaudissements.

L'intégralité des bénéfices permet de soutenir les projets des jeunes.

En levée de rideau, un sketch " des VAMPS " remarquablement joué par Nadia et Sophie a enthousiasmé le nombreux public.

La troupe d'Allonnes sera à l'affiche de la 7ème édition avec une comédie en deux actes " la course à l'héritage " les 26 et 27 février 2005.

Réservations auprès de Madame Isabelle JUIN au 02 41 59 36 07.



Association SPORTIVE DES VILLAGES REUNIS



Une année se termine, pour les sportifs nous ne sommes qu'en début de saison. Il faut se réadapter aux nouveaux venus, à l'absence d'autres joueurs ou co-équipiers. Il faut donc s'organiser, tenir compte des caractères et des possibilités de chacun. C'est pareil pour les dirigeants, la trêve est moins longue pour eux avec en plus le stress du recrutement pour manager et encadrer petits et grands.



Mais au bout du compte, quel plaisir de se retrouver. De voir les petits jeunes des années 70 ...venir encadrer ou encourager leur progéniture...

C'est pourquoi, on l'aime notre association. C'est un lien entre nos communes rurales. Les municipalités nous épaulent de leur mieux. Merci aux sponsors pour leur participation dans les efforts d'équipements.

Le montant global des subventions communales s'élève à 3 724 €. Cette somme est redistribuée en totalité aux sections (sauf la part qui revenait au basket, au cas où cette section redémarrerai) d'après un calcul de coefficient correspondant aux âges. Le bénéfice de la soirée dansante a été remis aux sections.

Chaque section est autogérée. Quelques manifestations sont organisées séparément pour assumer les frais de gestion qui sont de plus en plus lourds chaque année.

Michel nous a quitté il y a un peu plus d'un an. Il considérait l'ASVR comme une seconde famille et avait porté celle-ci sur un contrat d'assurance vie pour la somme de 4200 €. Merci Michel, mais on appréciait surtout ta présence et ton efficacité à encadrer les jeunes et toujours prêt à donner un coup de main.

	FOOT	G Y M	TENNIS DE TABLE	VTT	TOTAL
AMBILLOU	48	18	18	9	93
GRÉZILLÉ	1		1	7	9
NOYANT	5	3	1		9
LOUERRE	1	3	1	3	8
LOURESSE	24	3	2	3	32
BRIGNÉ	10	2	4		16
AUTRES	39		23	6	68
DIRIGEANTS	17				17
TOTAL	145	29	50	28	252

Comme chaque année, je profite de l'occasion de toucher chaque foyer pour faire appel à de bonnes volontés, sachant que le nombre soulage ceux qui sont engagés aujourd'hui et qui continueront demain de garder des valeurs dans nos communes par la pratique du sport.

Marie-Dominique JUIN
Christian BOISSEAU
Patricia BERNIER

Présidente
Secrétaire
Trésorière

Dates importantes

Galette

le 30/01/05

*Concours de belotte
du tennis de table*

le 22/01/05

Rando des loups

le 20/03/05

Tounoi de Foot

le 14/05/05

Soirée des sports

le 15/10/05

ASVR SECTION FOOTBALL



Conseil d'administration :

Président :	REIGNIER Franck
Vices-présidents :	BOISSEAU Christian BERNARD Joël
Secrétaires :	BUREAU Stéphanie OGEREAU Marc
Trésoriers :	CAILLAULT Bernard METIVIER Laurent
Membres :	FOUCAULT Pascal, AVELEAU Samuel, ROBICHON David, RABOUIN Michel, GUINOISEAU Paul, THIBAUT Xavier, DARTEIL Alain et DARTEIL Anthony.

Nous remercions Jean-Pierre Mérand et Jean-Marie Bréghin pour leur participation efficace de nombreuses années au service de la Section. Pour les remplacer, ont été nouvellement élus Alain Germain et Sébastien Desvallon. Nous les accueillons avec un immense plaisir.

La nouvelle saison est démarrée pour chacune des équipes.

Débutants, poussins, benjamins : Les effectifs sont satisfaisants. Il est facile de composer des équipes complètes et homogènes. Le début de saison se déroule bien. Quelques parents motivés et intéressés par le foot encadrent les équipes. Nous les remercions vivement et sommes convaincus que c'est un exemple à suivre.

Catégories 13 ans et 15 ans : Nos effectifs sont trop justes. Nous avons pris l'option d'un groupement de 2 ans avec le R.C. DOUE. Deux équipes de niveaux différents sont engagées par catégorie. Cela permet à chaque enfant de jouer et d'évoluer à son niveau.

L'organisation est plus complexe. Nous fournissons au minimum un dirigeant par équipe (nous recherchons toujours un dirigeant pour les 15 ans B). Les deux équipes " A " font un très bon début de championnat. Les deux équipes " B ", par nature, sont le réservoir de l'équipe supérieur. Les résultats sont moins probants, mais l'ambiance est bonne c'est un point majeur pour pratiquer le football.

Les seniors : Le début de championnat est plus difficile, particulièrement pour les équipes " B " et " C ". Le travail d'entraînement en tout début de saison a été sérieux. Cependant, pour un grand nombre de joueurs, la motivation et la volonté de se donner sont insuffisantes pour une bonne cohésion de jeu. Les résultats sont irréguliers et préjudiciables en terme de victoires et d'ambiance du club. Souhaitons qu'un déclic personnel se produise et les week-end sportifs seront mieux appréciés par tous, joueurs, coach, dirigeants, supporters et bénévoles de la buvette.

Nous avons obtenu pour la deuxième année consécutive le challenge du fair-play, chose très honorable, pour le côté sportif et tous les espoirs sont permis pour que la suite de la saison s'améliore et nous procure de bons résultats.

Les loisirs : Pour eux, la saison vient juste de reprendre. L'effectif d'environ dix huit joueurs permettra de faire un roulement pour les matchs et d'être certain de jouer toujours au complet.



Arbitrage et dirigeants : Nous avons deux arbitres officiels, Philippe Joubert et Daniel Bompas. Daniel a fait une demande de mise en disponibilité auprès du district de foot pour la saison 2004/2005.

Le foot sans arbitre et dirigeant, ce serait comme une classe sans instituteur... C'est pourquoi, chaque week-end, d'autres bénévoles participent régulièrement à ces fonctions. Nous sollicitons particulièrement les jeunes à partir de 13 ans pour arbitrer les matchs des débutants, poussins, benjamins.

Les entraînements :

Jeunes : Débutants – poussins – benjamins – les entraînements ont lieu le mercredi après-midi avec Jean-Noël BOUSSEAU

(un répondeur téléphonique pour prévenir de l'arrêt des séances est en service depuis le 21 octobre 2004 au N° 02-41-59-22-29)

Seniors : Il est réalisé par Nicolas EON, et les jours des séances d'entraînement sont fixés en accord avec lui et les joueurs.

Equipements : Cette année nous avons le plaisir de mettre à disposition deux nouveaux jeux de maillots.

- Un pour les benjamins sponsorisé par " Mr CHOLOUX Wilfried " peintre à Louresse Rochemenier
- L'autre pour les 13 ans financé par le challenge du fair-play 2004.

Pour les 13 et 15 ans, en groupement avec DOUE, le club a dû fournir à chaque joueur chaussettes et shorts pour permettre un équipement complet

Projet : Les vestiaires et toilettes sont très vétustes. Aussi nous aimerions que soit trouvée une solution de réhabilitation ou envisager une nouvelle construction. Nous en avons fait part aux élus, ils sont conscients de la situation. Les études sont en cours, espérons qu'elles aboutiront à la concrétisation de notre projet indispensable pour la vie sportive de notre section.

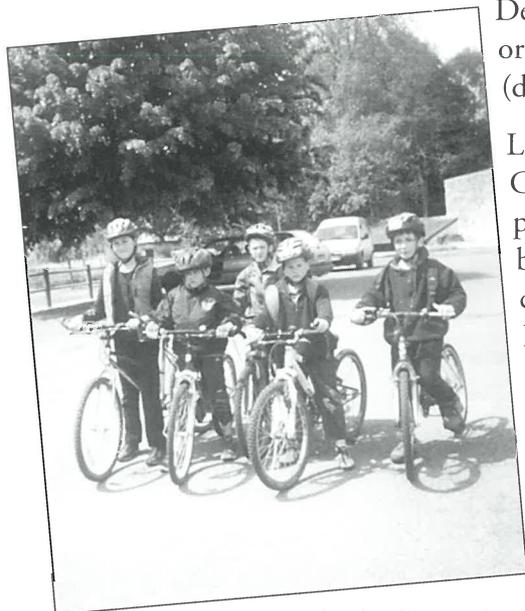
Enfin, le conseil d'administration tient à remercier vivement les donateurs, les sponsors, les municipalités et aussi les bénévoles actifs tous les week-ends contribuant à une animation fondamentale et nécessaire à la vie de nos communes.

*Sportivement nous vous offrons
nos vœux les meilleurs pour 2005 et,
vive le FOOTBALL*



ASVR Section VTT Cyclo Marche

Depuis un peu plus d'un an, notre section sport "loisirs" n'a pas chômé. 1^{er} Janvier 2004, nous nous sommes affiliés à la FFCT. Nous avons actuellement une vingtaine de licenciés adultes et une école de VTT pour des jeunes de 8 à 12 ans, son effectif est de 7 enfants, l'encadrement est assuré par Frédéric Faucillon (1^{er} degré en activités de cyclisme, plus particulièrement VTT). Cette école se déroule 1 mercredi sur 2 (pas de RV pendant les vacances scolaires).



De leur côté, les adultes roulent soit le week-end sur des sorties organisées par d'autres clubs et durant tout l'été le jeudi soir (départ place des tilleuls à Ambillou).

Le 28 Mars 2004, la 6^{ème} Rando des Loups a eu lieu à Louerre. Celle-ci a rencontré un vif succès (205 vttistes, 298 marcheurs) par un beau temps et surtout par une aide généreuse de 50 bénévoles pour le balisage des circuits et l'intendance du repas chaud servi aux participants à leur retour.

Le 31 mai, nous avons aidé à l'organisation d'une épreuve de championnat départemental de la FFC (club demandeur Anjou cyclisme). Un circuit de 6,5 kms a été tracé dans la forêt de Louerre autour de la Tour Beauregard, très technique et fatiguant pour les mollets des coureurs. Dommage, beaucoup de participants mais temps pluvieux donc très peu de public.

Durant la saison nous avons fait quelques randonnées marche le dimanche matin sur le secteur de Gennes, le Thoureil, St Georges des 7 voies, Chemellier. Ceci n'a pas rencontré le succès escompté. Pourtant, de beaux paysages, une région à découvrir ou à redécouvrir. Malgré cela, quelques personnes nous ont demandé de nous affilier à la FFRP. (Fédération Française de Rando Pédestre) Une dizaine de personnes serait intéressée actuellement.

Dans un avenir proche :

Le 20 Mars 2005, nous organisons la 7^{ème} rando des loups.

Nouveau lieu de départ : Grézillé

Nouveaux circuits : nous pensons côtoyer les bords de Loire en VTT. Pour la marche, changer de bois et sous bois.

Toutes les personnes qui sont intéressées pour nous aider le vendredi

18/03, samedi 19/03 et surtout dimanche 20/03 seront les

bienvenues.

On ne s'y ennuie pas.

Contact :

Fred Faucillon (école VTT) :
0611281538 – 0241381508

Joël Charbonnier (VTT Marche) :
0241593180

Jean-Pierre Mérand (VTT Marche) : 0241593337

Donc amateurs de VTT et de marche, venez nous rejoindre pour cette année 2005.

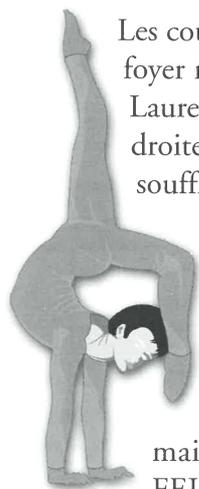
Meilleurs vœux pour 2005

Le Bureau





A.S.V.R. Section Gym



Les cours ont repris comme chaque année à la mi-septembre pour les adultes le mercredi salle du foyer rural, soit à 18 h 45 ou 20 h.

Laurence, ayant une forme remarquable dès la rentrée nous entraîne vers des déplacements à droite, à gauche, diagonale ...des voyages... des mambos... des jacks... Enfin, un moment pour souffler et pourquoi pas 5 minutes de cardio.

Et pour achever quelques dizaines d'abdos sont les bienvenus. On grogne, on se dit c'est trop, on ne peut plus. Mais en fait on est là pour ça et au final qu'est ce qu'on est content.

Et nos jeunes ? Pas réussi à remplacer GWENAELLE pendant son congé de maternité.

Mais, promis elle revient en janvier, alors n'hésitez pas à nous contacter dès maintenant. Le spectacle de fin de saison était un régal.

FELICITATIONS !

Marie-Thé LENAERTS au 02 41 59 37 90

ou Annette LERAY au 02 41 59 35 91



A.S.V.R.T.T. Section Tennis de Table

Bilan 2003/2004 : il est plutôt mitigé, une D 4 est montée en D 3, par contre la D 2 n'a pas pu maintenir sa place et revient en D 3.

Les jeunes progressent dans la bonne humeur, à leur rythme.

Saison 2004/2005 : L'effectif progresse à nouveau, 9 joueurs supplémentaires sont venus nous rejoindre. Maintenant, la section compte 49 licenciés.

Ils se répartissent en trois équipes " Départemental 3 ", deux équipes D4 et 3 équipes de jeunes pour la compétition, plus le loisir qui conserve toujours ses adeptes.

Les jeunes poursuivent leur entraînement le mercredi matin à la salle du foyer rural avec Christelle JUILLARD.

Notre concours de belote du 24 janvier 2004 a attiré toujours autant de monde avec ses nombreux lots. Son succès nous a permis d'acquérir un robot (lanceur de balles) qui complète l'entraînement des joueurs.

Nous vous invitons à venir nombreux à notre concours de belote le samedi 22 janvier 2005.

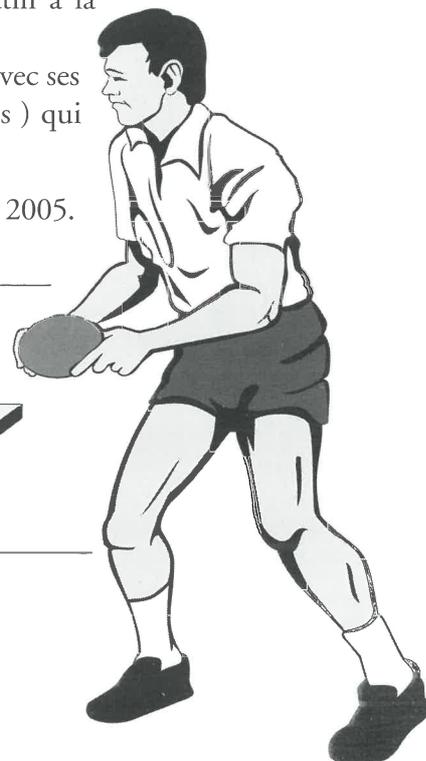
Le bureau

Président : MAROLLEAU Fabrice
 Vice président : BOUDIER Cyril
 Secrétaire : ANGEBAULT Gilles
 Secrétaire Adj : VENDE Philippe
 Trésorier : GUINOISEAU David
 Vice trésorier : THIRIAU Marcel
 Responsable jeunes : GUINOISEAU David
 LANGLOIS Franck
 Membres : LEFOLL David

Horaires entraînement :

Jeunes : mercredi
 10h30 / 12h00

Seniors : mardi et
 vendredi 20h30



*Les membres de la section tennis de table
 vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2005.*

Association des parents d'élèves Denezé ~ Louresse

Au cours du mois de septembre 2004, l'A.P.E a élu son nouveau bureau. Il se compose ainsi :

Président : Bruno MALINGE (Denezé)

Vice-président : Sylvie BLANLOEIL (Louresse)

Trésorière : Florence AUBIN (Denezé)

Vice Trésorière : Sonia LE PELEY (Louresse)

Secrétaire : Christelle REVEILLERE (Denezé)

Vice secrétaire : Christelle LAMY (Louresse)



Ventes des sapins de Noël.

Les parents sont amenés à donner leurs idées et un petit coup de main.

Nous comptons fortement sur votre participation pour l'année à venir,

afin que notre école puisse investir dans du matériel informatique, des livres, des jeux, des sorties et plein d'autre chose.

L'A.P.E. est heureuse de vous offrir ses meilleurs vœux pour l'année 2005.

Le Bureau.

Différentes manifestations sont organisées au cours de l'année :

Dates à retenir :

Novembre 2004 :
vente de paniers garnis

(sur tirage au sort)

19 février 2005 :

Loto à Louresse

23 avril 2005 :

Bal à Denezé

La date de fête de fin d'année n'est pas encore fixée

Club de l'amitié

Le Club du 3^e âge est toujours vaillant et dynamique. Se retrouver à 45 dans une ambiance bon enfant, c'est formidable.

Tout au long de l'année, chaque mardi après-midi, c'est le rendez-vous pour taper une belote, faire du scrabble, ou jeu de société, qu'importe mais chacun trouve son plaisir et c'est le principal.

Chaque mois à son petit surplus :

Janvier : assemblée générale le 18. Vous êtes à la retraite, alors venez, on vous y attend.

Galette à déguster.

Février : mardi gras, alors les crêpes

Mars : Pot au feu le 15

Avril : à prévoir

Mai : rencontre avec Denezé pour un mini concours le 24

Juin : c'est le temps du méchoui le 7

Juillet : Sardines, saucisses et côtelettes bien grillées, c'est pour le 26

Août : c'est le temps des vacances. Ouverture du club tous les 15 jours.

Septembre : retrouvailles avec Denezé

Octobre : Concours de belote le 4

Novembre : repas annuel

Décembre : la traditionnelle bûche et l'année s'écoule lentement.



Le club de l'Amitié, vous présente à tous ses meilleurs vœux.

Anciens combattants

L'association des Anciens Combattants a toujours la pêche pour chaque manifestation comme en témoigne le voyage au zoo de la Palmyre. Ce fût une réussite.

Pour cette année 2005, voici les dates :

Le samedi 29 janvier 2005 :
Assemblée générale et galette

Le 8 mai 2005 :
Repas à Ambillou

En juin : Voyage (date à préciser)

Le 7 juillet 2005 : Méchouï

Le dimanche 9 octobre 2005 :

Bal à la Ballastière

Le 11 novembre 2005 :
après la commémoration,
déjeuner en commun dans
la bonne humeur.



*Tous les anciens combattants
vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année
et une année de bonheur pour 2005.*

La société la nouvelle patrie

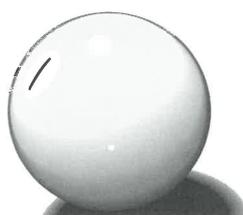
La société la nouvelle patrie, lieu de rencontre après le travail ou rendez-vous des copains retraités...
Qu'importe pourvu que l'on s'y retrouve entre amis.



Crée en 1925, elle regroupe aujourd'hui 70 adhérents qui pour une cotisation annuelle de 12 € se retrouvent pour consommer ou faire une partie de billard.

La salle peut également servir pour des réunions
(CUMA, Foot Loisir...)

*Venez donc nous rendre visite, Mme Ménard sera
heureuse de vous recevoir !*



Comité des fêtes

Grâce à la bonne participation de vous tous aux différentes manifestations, 2004 a été un franc succès.

Devant ce dynamisme, l'équipe du comité des fêtes vous présente avec plaisir le programme 2005.



Location des tables et des bancs

Réservation chez David et Sylvie
DESVALLON au 02.41.59.93.22

1 table + 2 bancs : 5 €

Datez déjà sur vos calendriers et agendas :

Dimanche 23 janvier :

Sainte-Emérance- Messe à Rochemenier
Partage de la galette et
du verre de l'amitié dans les caves
Déjeuner spectacle à la salle des loisirs
avec " METRONOME ", un trio de
variétés.

Dimanche 3 avril :

Rando " Entre Tuf' et Grisons "
V.T.T et pédestre (nouveaux circuits)

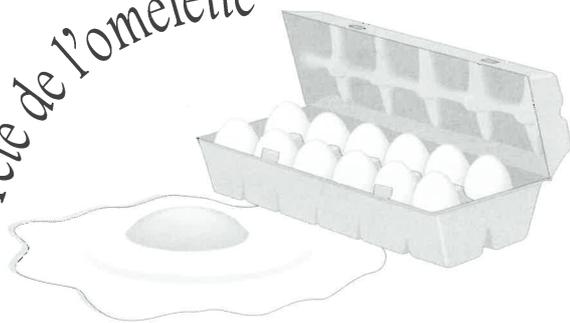
Samedi 28 mai :

Fête de l'Omelette
Diner-dansant à la salle des Loisirs

4 petits rappels :

- 1) Pour une bonne organisation le paiement s'effectuera à l'enlèvement et le matériel devra être ramené dans les 48 heures, car quelques abus ont été constatés.
- 2) Lors de l'enlèvement et du retour du matériel prévoyez d'être au moins 2 personnes.
- 3) Il semble évident que le matériel doit être respecté.
- 4) La location est gratuite pour les manifestations des associations de Louresse.

Fête de l'omelette



Bureau 2005

Président : Guy-Maurice LEBRUN

Vice-Président : Jacques MARTIN

Trésorier : Jean-François GABORY

Secrétaire : Jean-Yves MARTIN

Membres : Alain AUMOND, Ludovic BLOT, Jean-Marie BONNET,
David DESVALLON, Jean-Yves FOREST, Cyrille GENEVAISE, Thibault
GILLET, Sébastien GOUGEON, Gilles LEROUX, Cyril MARCHAND,
Hervé RUAULT, Marie-Agnès TREUILLIER.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2005.

Association des propriétaires et chasseurs de Louresse _____



Composition du Bureau

Président : Jean-Paul Martin

Vice- Président : David Desvallon

Trésorier : Philippe Aumond

Trésorière adjointe : Madame Marie –Thérèse Lecomte

Secrétaire : Jean Raimbault

Secrétaire adjoint : Gilles Leroux

Membres : Jean Chauvin, Gilles Clochard, Alain Pichot, Remi Vigneron



Le monde de la chasse a été gravement touché cette année à Louresse par la perte de personnalités marquantes : Bernard Breton, Guy Jarny, Thierry Vaslin .Chacun conserve d'eux un très bon souvenir.

L'association de chasse compte une quarantaine de chasseurs mais le renouvellement est difficile : un seul nouveau jeune cette année.

La population de gibier est très inégale :

bonne pour le lièvre (les bracelets devraient pouvoir être honorés), inégale pour la perdrix dont subsistent encore quelques compagnies , difficiles à approcher . Quant au faisan il se fait de plus en plus rare et a presque disparu du territoire de Louresse.



La chasse est et restera un lieu de convivialité .Il fait bon se rencontrer sur le terrain et s'arrêter pour bavarder. Les battues de chevreuil sont toujours fort animées dans un climat très amical .Quant au repas annuel des chasseurs il a été encore cette année un franc succès avec 133 participants dans une ambiance très chaleureuse

En souhaitant à tous une bonne et heureuse année le bureau de l'Association vous invite à son repas de chasse du 12 Mars 2005.



Maison fleuries 2004

1^{ER} PRIX

Mr et Mme PINEAU Claude, 2 route de la Boutinière Rochemenier

2^{ème} PRIX

Mr et Mme BRETON Claude, 3 rue du vieux puits

Mr et Mme FOREST Yves, 4 rue des templiers La Bournée

Mme MARTIN Claude, 4 rue du Domaine Launay

Mr et Mme ROUX Jean-Yves, 11 rue du moulin Rochemenier

Les méritants

Mr et Mme ASSERAY Robert, 1 place de l'église

Mr et Mme AUMOND Philippe, 7 route de la Bournée

Mme BRANCHEREAU Régine, 2 rue de villeneuve La Bournée

Mr et Mme BARON Jean-Claude, Moulin Gouré

Mr et Mme BERTHELOT Jacques, 9 rue du Parc

Mme BONNET Gisèle, 3 rue du moulin Rochemenier

Mr et Mme BOUSSEAU Marcel, 5 place du cèdre

Mme BRIBARD Nathalie, 7 route de la Boutinière Rochemenier

Mr et Mme CLEMOT Yves, 2 rue du moulin Rochemenier

Mr et Mme CLOCHARD Gilles, Le Sablon

Mme DESVALLON Annie, 12 rue du vieux puits

Mr et Mme FREMONDIERE André, 14 rue de la société

Mr et Mme GABORY Jean-François, 9 route de la Bournée

Mr et Mme GRASSET Didier, 1 impasse des douves Brosse

Mme HUDON Madeleine, 8 place du cèdre

Mme JARNY Claire, 2 route de Rochemenier

Mr et Mme JOUSSET Philippe, 3 route de villeneuve La Bournée

Mr LANDARD Bruno, 8 rue du lavoir La Bournée

Mme LECLERC Yvette, 3 place de l'église

Mr et Mme LETOURNEUR Jean-Baptiste, 4 rue du vieux puits

Mr et Mme LEROUX Gilles, 11 route de la Bournée

Mr et Mme METIVIER André, 1 rue du chêne rond, La Bournée

Mr et Mme METIVIER Fernand, 2 rue du tilleul La Bournée

Mr et Mme MARTIN Christophe, 3 rue du domaine Launay

Mr et Mme OGEREAU Guy, 3 rue des champs chailloux La Bournée

Mr et Mme PESCHETEAU Stéphane, 4 rue de la société

Mr et Mme POULEAU Paul, 12 rue du tilleul La Bournée

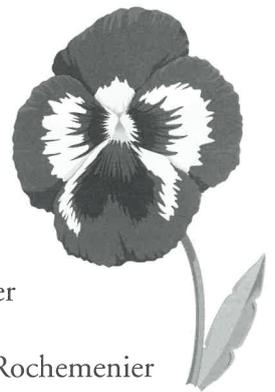
Mr et Mme ROTHE Louis, le Château du Pont de Varannes

Mr et Mme SCALI Julien, 9 rue du tilleul, La Bournée

Mr et Mme SOURISSEAU Louis, 2 place de l'église

Mr et Mme SOYER Jean, 7 place de l'église

Mr et Mme VALLET Maurice, 5 place de l'église



Les membres de la commission des maisons fleuries ont toujours plaisir à se retrouver pour désigner les méritants.

Tout en remerciant les efforts de chacun, même ceux qui ne paraissent pas sur cette liste.

Nous encourageons vivement la continuité de ce fleurissement pour notre commune.

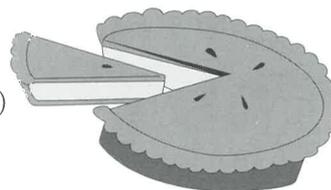
Merci à tous pour les efforts entrepris.

La remise des prix se fera le jour de la présentation des vœux de Monsieur le Maire.

Calendrier des fêtes

Janvier

Mercredi 5	Malle à jouer à Dénezé (Centre social)
Vendredi 8	Voeux du maire (municipalité)
Mardi 18	Assemblée générale du club de l'amitié
Mercredi 19	Spectacle à Dénezé (Centre-Social)
Samedi 22	Concours de belote du tennis de table (ASVR)
Dimanche 23	Sainte Emérance (comité des fêtes)
Samedi 29	Assemblée générale des anciens combattants
Dimanche 30	Galette ASVR



Février

Mercredi 2	Malle à jouer à Louresse "Carnaval" (Centre social)
Mardi 8	Crêpes au club de l'amitié
Samedi 19	Loto de l'association des parents d'élèves
Samedi 26 et Dimanche 27	Week-end Theatre (activité des jeunes)

Mars

Mercredi 2	Malle à jouer à Dénezé (Centre social)
Samedi 12	Repas des Chasseurs
Mardi 15	Pot au feu du club de l'amitié
Dimanche 20	Rando des Loups à Louerre (ASVR)



Avril

Dimanche 3	Rando "entre Tuf et Grison" (Comité des fêtes)
Mercredi 6	Malle à jouer à Louresse (Centre social)
Samedi 23	Dîner dansant à Dénezé (Association des parents d'élèves)



Mai

Mercredi 4	Malle à jouer à Dénezé (Centre social)
Dimanche 8	Repas des anciens combattants
Samedi 14	Tournoi de foot à Ambillou (ASVR)
Mardi 24	Rencontre avec Dénezé pour le club de l'amitié.
Samedi 28	Fête de l'omelette (Comité des fêtes)

Juin

Mercredi 1	Malle à jouer à Louresse (Centre social)
Mardi 7	Méchoui du club de l'amitié Fête du RPI Louresse-Dénezé

Juillet

Jeu 7	Méchoui des Anciens Combattants
Mardi 26	Barbecue (Club de l'amitié)



Octobre

Mardi 4	Concours de Belote (Club de L'amitié)
Dimanche 9	Bal à la ballastière (Anciens Combattants)
Samedi 15	Soirée des sports (ASVR)

Novembre

Vendredi 11	Commémoration et déjeuner pour les anciens combattants
-------------	--

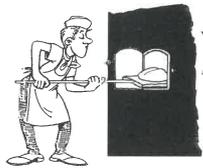
Nos Artisans, Commerçants et Restaurants

La douceur Angevine

Spécialité de l'omelette
BAR-RESTAURANT

Jean-Jacques **ROBIN**
9, rue principale

Tél. 02 41 59 13 12



Boulangier Pâtissier

GEORGET Sébastien
13, rue principale

Tél. 02 41 59 32 82

LES CAVES DE LA GENEVRAIES ET L'AMMONITE

Spécialité de focaces

Restaurants **TROGLODYTIQUES**

Norbert et Odile **JUSTEAU**
Philippe et Fabrice **JUSTEAU**

ROCHEMENIER
Tél. 02 41 59 34 22

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

MAISON RÉNOVATION
ANGEVINE

BOISSEAU JACQUES

1, RTE DU POLISSOIR LA BOURNÉE

TÉL. 02 41 59 19 14

Entreprise de Plâtrerie

ROUX (SARL)

11, rue du Moulin Rochemenier

Tél. 02 41 59 28 78
Fax 02 41 59 36 76

Entreprise de Maçonnerie Neuf et Restauration

SARL DESVALLON
DESVALLON Sébastien

Z.A. Les justices

Tél. 02 41 59 13 31
Fax 02 41 59 93 20

Garage Carrosserie Peinture

NHT AUTO

Nadège HOLLARD Thierry

10, rue principale

Tél. 02 41 59 13 10

Entreprise de peinture

CHOLOUX
Wilfrid



2, chemin de l'abreuvoir

Tél. 02 41 59 36 93

Rénovation - Ravalement Taille de Pierre

PINEAU Claude
2, rte de la Boutinière
ROCHEMENIER

Tél. 02 41 59 19 14
Fax 02 41 50 06 79

Construire - Agrandir Réover

JUSTEAU Frères
& **JUSTEAU Terrassement**

Z.A. Les Justices

Tél. 02 41 59 33 63
Fax 02 41 59 35 75

Entreprise électricité générales
Chauffage - Plomberie

DEPANN'ELEC 49

GIRAUD Serge

3, impasse des Laurier

Tél./Fax 02 41 45 55 79



ARCHITECTE

Bruno Desvallon

7, Z.A. des Justices

Tél. 02 41 59 58 73

Ebéniste - WITTRANT EWEN

- ✓ Création
- ✓ Aménagement d'intérieur
- ✓ Restauration meubles tous styles

4, chemin Aleau "La Bournée"

Tél. 02 41 67 48 96 - Port. 06 19 77 64 20

une journée à Lauresse

